

A M.

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 18 mars 2008 à 20 heures, à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après :

**ORDRE DU JOUR**

1. Informations générales aux conseillers
2. Finances – AC : Vérification de la caisse du Receveur communal ff au 31/12/2007 – Notification
3. Finances : Tarification incendie – redevance de l'année 2008 - Avis
4. PASH de la HAINE : Avenant n°2 au contrat d'agglomération – Approbation
5. Travaux publics : Travaux de voirie et d'égouttage rue de la Taillette, amélioration et égouttage des rues du Fief et de la Gripelotte – Approbation des cahiers de charges et fixation du mode de passation de marché - Décision
6. Patrimoine : Aliénation d'une parcelle de terrain communal – Décision
7. Travaux publics : Rénovation complète de la voirie rue d'Espagne – Approbation de l'attribution- Ratification

En séance, le 19 février 2008.

Par le Collège,  
La Secrétaire communale ff,  
L. DEMEURE

Le Bourgmestre,  
PH. TISON